



Communiqué de presse

La 22^{ème} session extraordinaire du Conseil d'Administration de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) s'est tenue le mercredi 21 Décembre 2011 à Yaoundé, dans les locaux de la Délégation Régionale Centre, Sud et Est, sous la présidence de Monsieur **HESSANA MAHAMAT**, Président dudit Conseil.

Le Directeur Général, Monsieur **Jean Louis BEH MENGUE**, rapportait les points inscrits à l'ordre du jour, assisté du Directeur Général Adjoint, Monsieur **ZOURMBA ABOUBAKAR**.

Le Conseil a procédé à l'adoption du procès-verbal de la 20^{ème} session extraordinaire et a suivi avec intérêt l'exposé du Directeur Général sur l'exécution des résolutions prises lors de cette précédente session.

Le Conseil a marqué son appréciation pour la bonne exécution des résolutions par la direction générale. Il a ensuite examiné les problèmes liés aux ressources humaines et à l'organisation des services.

Le Conseil a prescrit à la direction générale l'utilisation judicieuse des compétences et l'a instruit à préparer un dossier sur le redéploiement du personnel en vue de son examen au cours d'une prochaine session.

Au terme d'un débat franc et convivial, le Conseil a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des documents présentés et qui ont facilité le déroulement des travaux.

Le Président du Conseil d'Administration,

HESSANA MAHAMAT